

CD 08

Demande urgente d'audience

#Action #CD08



Charleville-Mézières, le 20 mai 2025

Objet : Demande urgente d'audience

Monsieur le Directeur général,

Faisant suite à nos communications des 19 et 22 mai 2025, nous vous adressons notre demande de rendez-vous en urgence.

Nous déplorons votre décision précipitée et unilatérale de mesures « conservatoires », prise en dépit de toute concertation préalable avec vos services et les organisations syndicales.

Vous avez demandé à vos directeurs de vous apporter des propositions visant à réduire les frais de fonctionnement. En instance F3SCT, vous avez laissé entendre que les mesures transitoires pourraient être levées en fonction des économies possibles.

Il semblerait que vous ayez l'intention de nous recevoir le 30 juin. Cette date n'est pas réaliste au vu du stress généré dans les services et de l'urgence de la situation. S'ajoute à ce plan social, les prochaines mesures envisagées sur la modification du temps de travail, en l'état inacceptables.

Nous devons absolument nous rencontrer, dans l'objectif d'un réel dialogue constructif, et dans l'intérêt des agents et du service public.

Veuillez recevoir Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Valérie DELCOMBEL

Section CFDT Interco

Sandrine VISSE

Syndicat CGT CD/FDE08

Cindy MEUNIER

Section SDU-08

Suite aux communications de l'intersyndicale des 19 et 22 mai 2025, nous vous adressons notre demande de rendez-vous en urgence.

Le texte intégral de la demande est disponible ci-dessous.



Charleville-Mézières, le 20 mai 2025

Objet : Demande urgente d'audience

Monsieur le Directeur général,

Faisant suite à nos communications des 19 et 22 mai 2025, nous vous adressons notre demande de rendez-vous en urgence.

Nous déplorons votre décision précipitée et unilatérale de mesures « conservatoires », prise en dépit de toute concertation préalable avec vos services et les organisations syndicales.

Vous avez demandé à vos directeurs de vous apporter des propositions visant à réduire les frais de fonctionnement. En instance F3SCT, vous avez laissé entendre que les mesures transitoires pourraient être levées en fonction des économies possibles.

Il semblerait que vous ayez l'intention de nous recevoir le 30 juin. Cette date n'est pas réaliste au vu du stress généré dans les services et de l'urgence de la situation. S'ajoute à ce plan social, les prochaines mesures envisagées sur la modification du temps de travail, en l'état inacceptables.

Nous devons absolument nous rencontrer, dans l'objectif d'un réel dialogue constructif, et dans l'intérêt des agents et du service public.

Veuillez recevoir Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Valérie DELCOMBEL

Section CFDT Interco

Sandrine VISSE

Syndicat CGT CD/FDE08

Cindy MEUNIER

Section SDU-08